World Cat Federation

Règles des assistants, élèves de juge et juges

Edition: 02 Novembre 2026

Tableau des modifications

Date de changement	Articles concernés	Description courte des changements
02.11.2026	Partie D - Droits et obligations du juge	Supplément points 8 et 9, jugement, lors d'expositions non WCF
02.11.2026	Partie E - La procédure d'autorisation	Augmentation des frais
15.11.2025	Partie B - Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge	Supplément point 5
15.11.2025	Partie C - Activité comme élève de juge	Supplément point 7
15.11.2025	Partie F - Règles pour l'examen des juges de la WCF	Changement éditorial point 11
15.08.2025	Partie G - Qualifications supplémentaires pour les juges	Point 1, supplément
01.11.2024	Partie C - Activité d'élève-juge	Point 3, changement rapports des élèves-juges Point 9, changement l'examen
01.11.2024	Partie D - Droits et obligations du juge	Supplément: informations sur les modifications apportées aux standards de
01.11.2024	Partie E - Procédure d'autorisation des juges	Point 7, changement charges pour renouvellement de la permission
01.11.2024	Partie F - Règles pour l'examen des juges de la WCF	Point 11, supplément qualification des juges d'instruction
01.01.2023	Partie A - Conditions nécessaires pour l'activité comme de steward	changement de points 1 + 2
01.01.2023	Partie B - Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge	changement de points 1, 4, 5
01.01.2023	Partie C - Activité comme élève de juge	Changement éditorial point 6
01.01.2023	Partie E – La procédure d'autorisation	Juges de la WCF, changement éditorial point 3, point 6 ajouté Juges invités, modification point 1.1, paragraphe 4
27.04.2021	Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge,	Augmentation du nombre de questions par catégorie de cheveux et de la durée de l'examen
29.03.2021	Activité en tant qu'élèves de juge - L'Examen théorique - Qualifications supplémentaires pour les juges - examens supplémentaires -	1. Augmentation du nombre de questions par catégorie de cheveux 2. Augmentation de la durée de l'examen
01.04.2017	Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge	Expérience d'élevage,nom de chatterie enregistrée à la WCF. Au moins 3 chats en la chatterie avec le titre de Gr.Europa Champion/Premior. Examen préliminaire relatif aux standards et à la génétique
	Activité en tant qu'élèves de juge	Certificat SIA / ORI supprimé pour la catégorie de poil mi-long max. 1 examen par week-end
	NOUVEAU : Autres devoirs pour l'élèves de juge	Propres chats seulement hors compétition Changement de club
	NOUVEAU	Juge national
	Les droits et les devoirs des juges de la WCF	Propres chats seulement hors compétition Changement de club
	Procédured'autorisation	Prolongation du permis du juge Remboursement, juges sans examen de la WCF ne sont plus acceptés
	Juges invités	Examen abrégé Vérification des juges sans licence
	Règlement d'examen pour les juges de la WCF	max. 1 examen par week-end Examens dans d'autres associations

Sommaire

Partie A - **Règles pour les activités des assistants comme une qualification pour l'admission à l'examen du juge** **....4**

Partie B - Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge **5**
1. Expérience d'élèvage.....5
2. Connaissance de langues.....5
3. Adhésion dans un club de la WCF.....5
4. Application pour l'admission à l'activité comme l'élève de juge.....5
5. Examen préliminaire relatif aux standards et à la génétique..... 5-6

Partie C - Activité comme élève de juge **7**
1. Certificats d'élève de juge.....7
2. Participation aux séminaires d'élèves de juge7
3. Séminaire de génétique.....7
4. Période d'entraînement.....8
5. Demande pour passer l'examen de juge.....8
6. Admission à l'examen7
7. Comité d'examen.....7
8. Déroulement d'examen.....8
9. L'examen théorique..... 8-9
10. L'examen pratique9
11. Frais d'examen..... 9
12. Autres devoirs..... 10
13. Juges national..... 10

Partie D - Les droits et les devoirs de juges de la WCF11

Partie E - La procédure d'autorisation12
Juges de la WCF12
Juges invités de la WCF 12-13

Partie F - Règles pour l'examen des juges de la WCF.....14

Partie G - Qualifications supplémentaires pour les juges.....15

Partie A - Règles pour les activités des assistants comme une qualification pour l'admission à l'examen du juge

1. Le candidat doit avoir travaillé vingt fois en tant que steward lors d'expositions nationales ou internationales, nationales et internationales, sur une période d'au moins deux ans. Il doit être en possession d'un certificat de vaccination antitétanique en cours de validité.

 L'activité d'intendant est attestée sous la forme d'un certificat d'intendant, qui contient des informations sur sa manière de s'occuper des chats dans les rings et sur son aptitude à la tâche d'assister le juge dans le dressage des tables. Le certificat peut être signé par le juge auquel le candidat a été assigné comme steward, à condition que le juge soit satisfait du travail du steward. Le simple fait d'appeler des numéros ou de porter des notes avec des numéros ne donne pas droit à un certificat d'intendant.

2. Pendant son activité de steward, il doit aider le juge conformément aux règles suivantes :

 - Il doit veiller à désinfecter soigneusement la table du juge, les cages pendant les rings, ses propres vêtements et ses mains.
 - Il n'est pas permis de quitter le juge avant la fin du jugement et il doit être présent lors du « Best in Show ».
 - Il n'est pas autorisé à faire un quelconque commentaire, qu'il s'agisse de son opinion sur le chat qu'il accompagne ou sur son identité..
 - Il ne peut pas informer les exposants du jugement, à moins que le juge ne l'autorise expressément et/ou que sa traduction ne soit requise.
 - Il doit informer le chef steward si un chat est absent

3. L’assistant doit avoir au moins 16 ans au début de ses activités.

Partie B - Conditions nécessaires pour l'activité comme l'élève de juge

1. Expérience d'élevage

Au moment du début de son activité d'élève de juge, le candidat :

- avoir élevé 4 portées ou plus en au moins 4 ans avoir une chatterie enregistrée auprès de la WCF.
- Doit avoir participé à au moins 10 expositions et obtenu 10 certificats sur des chats de sa chatterie

2. Connaissance de langues

Les langues officielles pour écrire les rapports de juge, de l'entraînement des séminaires et des conférences internationales sont l'allemande, l'anglaise et la française.

Le candidat mis à part sa langue natale, doit avoir au minimum la connaissance d'une des langues officielles de jugement, y compris la connaissance de l'orthographe, de la grammaire et de la ponctuation.

3. Adhésion dans un club de la WCF

Le candidat, au moment du début de son activité comme l'élève de juge, doit avoir été membre sans interruption d'un club WCF pendant au moins 2 ans.

4. Demande pour l'admission à l'activité comme l'élève de juge

Pour être admis en qualité de l'élève de juge, le candidat doit envoyer une demande écrite en forme libre, au club dont il est membre. Les certificats relatifs à ses activités en tant qu'assistant, sa pratique de l'élevage et son adhésion à un club WCF, doivent être joints à sa demande.

Pour être admis à la formation, le candidat doit être âgé d'au moins 22 ans.

Il doit introduire une demande à l'aide du formulaire « Bulletin d'inscription d'élève-juge/ Certificat d'examen préliminaire » et transmettre les preuves de ses activités de steward, de sa pratique d'élevage et de la réussite de l'examen préliminaire à son club et copies numérisées au président du commission des juges et du Livre des Origines
Après avoir rempli le formulaire de consentement à la protection des données et le contrat de juge, le candidat est autorisé à commencer sa formation d'élève de juge.

La catégorie de poils, pour laquelle il postule, doit également être spécifée. Le candidat choisit la catégorie pour laquelle il veut commencer, parmi :

- Poil long (PL)
- Poil mi-long (PML)
- Poil court (PC)
- Siamois/Orientaux (SIA/ORI)

L'entraînement simultané dans deux catégories de poil est possible, seulement dans les combinaisons Poil long avec Poil mi-long et Poil court avec Siamois/Orientaux.

La décision relative à la demande doit être envoyée au candidat par son club au moins 4 semaines après la réception. Si la demande est rejetée, des raisons valables doivent être données. Dans ce cas-là, le candidat aura l'opportunité de renvoyer une demande pour être admit à l'entraînement.

5. Examen préliminaire relatif aux standards et à la génétique

Le candidat est automatiquement admis à l'examen préliminaire pour la carrière de juge lorsqu'il reçoit une décision positive sur la demande de la Commission des juges et du pedigree.

L'examen préliminaire est théorique et contient 30 questions, qui doivent être rédigées, selon les questions du catalogue de l'examen préliminaire.
Le catalogue officiel des questions de l'examen préliminaire, établi et publié par le comité des juges, sera remis au candidat ou à son club sur demande écrite afin qu'il dispose d'un temps suffisant pour se préparer.

L'examen préliminaire dure au maximum 75 minutes.

L'examen doit avoir lieu dans une salle d'exposition avec deux juges de la WCF. Le candidat doit avoir un endroit séparé qu'il n'est pas permis de quitter pendant la durée de l'examen.

Tout juge WCF agréé et en activité peut agir en tant qu'examinateur pour l'examen préliminaire, sans limite de temps pour juger.

L'examen préliminaire est considéré comme réussi si le candidat a répondu correctement à au moins 75 % des questions. Le résultat de l'examen préliminaire doit être présenté par écrit, il doit être annoncé au candidat le jour même. Les copies scannées des certificats des commissaires et de l'examen préliminaire doivent être envoyées au Président de la Commission des Juges de la WCF dans les 4 semaines.

L'examen préliminaire réussi permet au candidat de commencer son activité en tant qu'élève juge dès que le formulaire de protection des données et le contrat de juge sont reçus par le Président de la Commission des juges.

Si l'examen préliminaire n'a pas été réussi, une répétition pour la catégorie de cheveux concernée est possible une fois.

Partie C - Activité en qualité d'élève de juge

1. Certificats d'élève de juge

Le candidat doit fournir les certificats suivants pour élèves de juge :

- Catégorie Poil long: au moins 20 certificats seulement dans cette catégorie
- Catégorie Poil mi-long : au moins 30 certificats seulement dans cette catégorie
- Catégorie Poil court : au moins 30 certificats seulement dans cette catégorie
- Catégorie Siamois/Orientaux: au moins 15 certificats seulement dans cette catégorie

Pour une meilleure compréhension d'Oriental mi-long (le Balinais, le Javanais et le Mandarine) et pour exercer l'entraînement de Poil mi-long, l'acquisition d'au moins un certificat d'élève de juge est exigée. Dans la catégorie Siamois/Orientaux et pour une meilleure compréhension du Somali, Tiffany et le Cymric, l'acquisition d'au moins un certificat dans la catégorie Poil court est exigée.

Pour une meilleure compréhension relative à l'Exotic Shorthair, la catégorie poils court nécessite l'acquisition d'au moins un certificat dans la catégorie Poil long.

La catégorie Poil long nécessite au moins l'acquisition d'un certificat incluant l'Exotic Shorthair.

Pour chaque catégorie de poil deux certificats acquis de l'élève de juge sont nécessaires.

Si un juge fait son éducation juge All Breed uniquement dans un pays divisé en régions, il doit acquérir obligatoire un certificat élève de juge sur un autre continent.

Pour chaque activité du candidat comme de l'élève de juge, le juge formateur remet un certificat qui comprend :

- Les informations relatives à toutes les races et couleurs dont de l'élève de juge a acquis la connaissance durant les jugements.
- Les renseignements sur les capacités, le comportement et l'attitude générale de l'élève de juge.

Après avoir rempli le rapport de l'élève-juge pour la première catégorie, le juge formateur doit en faire une copie et l'envoyer à la commission des juges dans un délai de deux semaines après l'exposition.

Le certificat est seulement valide avec la signature du juge formateur ainsi qu'avec le cachet et la signature du club qui a organisé l'exposition. Le certificat sera remis à l'élève de juge.

Chaque élève de juge doit avoir reçu au moins un certificat d'un membre de la Commission des juges ou d'un membre du Conseil. Ce certificat doit être obtenu pour le premier examen WCF et est inclus dans la quantité de certificats demandée.

Les demandes relatives à une participation comme élève de juge lors d'une exposition, seront adressées par le candidat au club organisateur, au moins 4 semaines avant le début de l'exposition.

Le club organisateur ne pourra assigner un élève de juge qu'à un juge autorisé par la WCF dans la catégorie de poils concernée. Les exceptions doivent être validées par le Président de la Commission des Juges.

Èlèves de juge de clubs WCF peuvent intervenir gratuitement aux expositions de la WCF.

2. Participation aux séminaires d'élèves de juge

L'acquisition jusqu'à 6 certificats d'élève de juge pour chaque catégorie de poil est possible en participant à des séminaires spéciaux pour élèves de juge, qui sont organisés par la WCF en tant qu'entraînement.
Un séminaire de 1 jour permet d'obtenir 1-2 certificats. Un séminaire de 2 ou 3 jours, permet d'obtenir 4-6 certificats. Il ya 2 certificats par jour pour le séminaire „Éleveur d'excellence", c'est 6 certificats en 3 jours.

3. Séminaire de génétique

La participation à un séminaire de génétique est recommandée. Pour chaque jour de séminaire, l'élève du juge recevra un certificat d'élève de juge.

4. Période d'entraînement

La période d'entraînement comme élève de juge ne peut pas excéder 4 ans à partir du jour de l'examen préliminaire réalisé avec succès.

Si la période est dépassée, un nouvel examen préliminaire doit être repassé. En cas de succès, le candidat doit s'inscrire à l'examen du juge dans les 6 mois. Pendant ce temps, le candidat doit fournir 2 certificats supplémentaires d'élève de juge reçus lors d'expositions ou de séminaires.

Si la période est écoulée, le candidat sera retiré de manière irrévocable.

5. Demande pour passer l'examen de juge

Le candidat doit envoyer la demande pour l'examen au club dont il est membre. Une demande informelle comprendra tous les documents relatifs à ses activités comme élève de juge, l'indication de la catégorie de poils pour laquelle la qualification devrait être acquise, la date et le lieu de l'exposition où l'examen devra se dérouler et les noms des juges examinateurs.

La demande doit être envoyée par le club au bureau de la WCF dans le but d'approbation au cours de deux semaines après la réception.

6. Admission à l'examen

La Commission des juges de la WCF est obligée d'admettre le candidat à l'examen, si tous les documents qu'il a envoyés ne donnent aucune raison d'objection et si le candidat a atteint l'âge minimum de 25 ans au jour de l'examen.

L'examen de juge peut être passé seulement pour une seule catégorie de poils par date d'examen. Il n'est pas permis au candidat d'exécuter d'autres fonctions officielles le même jour de l'examen.

Il n'est pas permis de passer plus d'un examen le week-end.

7. Comité d'examen

Le comite d'examen se compose de de deux juges internationaux WCF Allbreed.

Pour être admis à l'examen d'élève juge en tant que juge toutes races WCF,
Un juge WCF doit avoir exercé les fonctions de juge toutes races WCF pendant au moins deux ans.
Il doit avoir participé à au moins 15 expositions WCF en tant que juge toutes races.
Cette prevue doit être fournie avec la demande d'inscription à l'examen.
Si un des juges choisis refuse de faire passer l'examen, le candidat peut choisir un des autres juges présents à l'exposition, à condition qu'il possède les qualifications requises pour l'examen. Si aucun des juges présents ne répond aux conditions, l'examen doit être postposé.
Seul le comité d'examen a le droit de délivrer le titre de "juge".

8. Déroulement de l'examen

L'examen de juge ne peut avoir lieu que lors d'une exposition internationale. Au moins 35 chats des catégories poils mi-longs et poils courts, au moins 20 chats des catégories poils longs et Siamois/Orientaux doivent être enregistrés en jugement et le nombre de chats présents ne devra pas être inférieur à 80.

Le candidat peut choisir une des langues de jugement officielles, qui doit être déterminée dans la demande.

9. L'Examen théorique

L'examen théorique consiste en 45 questions du catalogue officiel de questions, dont les réponses doivent être écrites, dont 15 seront choisies dans la partie générale et 30 dans la partie relative à la catégorie de poils choisie. Des 30 questions relatives à la catégorie de poils choisie, 15 seront choisies avec des réponses courtes et 15 avec des longues réponses.
Le «catalogue officiel des questions pour l'examen théorique de juge», réalisé et publié par la Commission des Juges, sera envoyé au candidat par son club sur demande écrite pour qu'il ait assez de temps pour la préparation.

L'examen théorique pour chaque catégorie de cheveux dure au maximum 150 minutes (2,5 heures). Pour les questions générales, 30 minutes supplémentaires seront ajoutées à la durée de l'examen. L'examen commence au plus tard à 9h30 le premier jour de l'exposition, sauf si des difficultés techniques l'empêchent. Le candidat devra avoir un endroit séparé, qu'il ne pourra quitter durant la durée de l'examen.

L'examen théorique doit être considéré comme passé si le candidat a répondu à au moins 80 % des questions correctement. Le résultat de l'examen théorique sera mis par écrit et sera annoncé au candidat par 11:00 a.m. du même jour.

Si le pourcentage nécessaire de réponses correctes de l'examen théorique n'est pas atteint, on considère que l'examen entier n'est pas réussi. Une répétition ponctuelle de l'examen théorique à une date ultérieure est possible.

10. L'Examen pratique

L'examen pratique se compose du jugement de

- 20 chats pour Poil long (de 1-5 Exotic Shorthair inclus)
- 20 chats pour Siamois/Orientaux
- au moins 30 et 35 chats au maximum pour la catégorie Poil mi-long
- au moins 30 et 35 chats au maximum pour la catégorie Poil court,

qui peuvent être distribués par le club organisant en cas de deux expositions d'un jour les deux jours d'exposition.

L'examen pratique inclut la sélection des «La meilleure variété» et les propositions pour les «Best in Show».

L'examen pratique commence au plus tard -sauf si des problèmes techniques l'empêche- à 11 :00 a.m. le premier jour de l'exposition et doit être terminé avant le début du vote dans le «Best in Show» (si nécessaire le deuxième jour d'exposition*).*

L'examen pratique est considéré comme réussi si au moins 80% des réponses sont correctes. Le résultat doit être remis sous forme écrite et doit être annoncé au candidat par le jury d'examen le dernier jour d'examen au plus tard à 16:00 le même jour, et à la Commission des juges endéans les 4 semaines.

Si le pourcentage nécessaire de points n'est pas atteint, la partie pratique de l'examen peut être repassée encore une fois à l'occasion d'une autre exposition.

Pendant la durée entière de l'examen pratique, le club organisateur doit fournir au candidat 2 assistants, dans la mesure du possible, ainsi que des conditions de jugements régulières (endroit pour le jugement, lumière, cages etc.). Le propriétaire n'a pas l'autorisation de porter son propre chat.

Le candidat doit être informé de la catégorie, de la couleur et du sexe du chat qu'il doit juger. Il est interdit de quelque façon que ce soit, de changer ces critères. Le candidat n'est pas responsable des fautes dans ces détails.

Si le candidat a passé entièrement l'examen de juge, on considère qu'il est « juge international » et il reçoit un diplôme de juge WCF signé par le Président et le Président de la Commission des juges.

11. Frais d'examen

Le candidat doit payer des frais d'examen de 105.- euros au moment de la demande pour l'admission à l'examen du juge. Le paiement doit être sur le compte de la WCF au plus tard avant le début de l'examen.

12. Autres devoirs

Le candidat est autorisé à exposer ses propres chats seulement hors compétition dans les expositions où il est élève du juge. Cela vaut également pour les chats qui vivent dans sa maison.

L'élève de juge doit notifier au Président de la Commission des juges, un changement d'adhésion à un club dans un délai de 4 semaines.

13. Juges national

Connaissance d'au moins une des langues officielles de la WCF est obligatoire pour les juges international.

1. Catégorie « juge national » peut être attribuée à :

- Aux juges qui ont passé leur premier examen (débutant), durant deux années après l'examen
- Aux juges qui ne parlent pas (ou qui ne peuvent prouver leur capacité à le faire) aucune langue officielle reconnue par la WCF (Anglais, Allemand, Français) à l'exception de la langue maternelle.

2. Le juge national a le droit de :

- Juger dans les expositions dans un pays avec la même langue que sa langue maternelle (prouvée)
- Attribuer tous les titres WCF jusqu'à CAGCE/CAGPE et nominations aux «Best in Show».
- Juger dans les shows spéciaux et fun shows » en relation avec ses capacités dans la catégorie de poils.

3. Le juge national n'a pas le droit:

- d'accepter un élève de juge
- de faire un examen d'élève de juge
- de faire un examen de juge
- de faire un séminaire de juge ou d'élève de juge
- du juger dans une exposition mondiale, un jubilee ou une exposition conjointe.

4. La validité de l'autorisation de juge national est de deux ans.

4.1 Le juge débutant reçoit fournit le certificat de test linguistique (seulement s'il est fait avec un membre de la Commission des juges ou du Conseil) et reçoit le statut et l'autorisation de juge international.

4.2 Dans le cas, que :

- Il n'a pas passé un examen de langue avec un membre de la Commission des juges ou du Conseil
- d'absence de jugements dans au moins 3 expositions par an (1 exposition = 1 c-nombre)

peut recevoir un juge une prolongation d'autorisation de juge national uniquement pour deux années supplémentaires, à compter de la date d'expiration du premier permis national de juge

Partie D - Les droits et les devoirs des juges de la WCF

1. Un juge de la WCF ne peut pas être obligé à donner un certificat (un titre), ni par le club organisant, ni par d'autres personnes.

2. Un juge de la WCF n'est pas obligé d'accepter un élève de juge à une exposition, mais devra apporter des raisons solides pour le refus. L'attribution de plus élève de juge n'est pas possible, cela inclut les élèves de juge qui passent un examen.

3. On permet à un juge de la WCF seulement de voter dans le « Best in show » pour les chats des catégories pour lesquelles il est autorisé.

4. On ne permet pas à un juge de la WCF d'attribuer le CACM et le CAPM à d'autres expositions que celles des membres de la WCF.

5. Un juge peut seulement montrer ses chats qu'il possède ou ceux qui vivent à son domicile hors compétition lors des expositions qu'il juge.

6. Juges sont tenus d'informer le président de la Commission des juges dans le cas d'un changement d'adhésion à un club dans un délai de 4 semaines.

7. La commission de juges est responsable d'informer tous les juges de la WCF dans 60 jours de n'importe quel changement des standards, dès qu'ils sont approuvés pour la publication.

8. Un juge de la WCF a le droit de juger des expositions félines organisées par des membres de la WCC et par des organisations avec lesquelles la WCF a conclu un accord de coopération (par exemple, le LOOF), sans aucune limite quant au nombre de ces interventions par an.

9. Un juge de la WCF a le droit de juger des expositions félines organisées par des systèmes et des associations indépendants, à condition d'avoir obtenu l'autorisation écrite de la Commission des juges et des standards de la WCF. Les expositions de la WCF doivent toujours avoir la priorité, et le fait de juger dans des associations non affiliées à la WCF ne doit en aucun cas porter préjudice ou désavantager la WCF ou les associations affiliées à la WCF.

Partie E - La procédure d'autorisation

Juges de la WCF

1. La permission de juge est valable 3 ans (décision de l'Assemblée Générale du 06.12.1997). La premièreOnline-Anträge édition est gratuite, car elle est incluse dans les frais d'examen. A l'heure actuelle, il y a une extension pour les frais de 30 Euro. En cas d'une demande retardée pour la prolongation de la permission, les frais retárde jusqu'à 30 jours après la date d'expiration du permission seront de 50 € et des jours 31 à 59 après la date d'expiration du permission de 100 €.

Le propriétaire de la permission est obligé de regarder la date d'expiration lui-même. Une preuve de paiement et une nouvelle photo de passeport devront être jointes à la demande de prolongation.
Les juges de la WCF sont obligés de détenir la demande de prolongation officielle de leur club WCF et de présenter les documents comme lors de leur première demande.

2. La permission du juge peut être prolongée au plus tard dans un délai de deux mois après l'expiration de la période de validité. Il n'y a pas de droit de réémission ou de renouvellement si, par exemple, les documents de la demande ne sont pas complètement dans leur forme originale si aucun paiement n'a été effectué, si aucun paiement n'a été effectué, si une procédure disciplinaire a eu lieu ou si le délai de deux mois a expiré.

3. Le propriétaire de l'autorisation du juge est dirigé sur le site Internet de la WCF avec pais, numéro de téléphone/fax, adresse e-mail, catégorie de poil et période de validité de la permission du juge.

Après l'expiration de la validité, il continuera pour un maximum de 2 mois avec la note "Expiré". S'il n'y a pas de demande pour le renouvellement durant cette période, son entrèe sera annulée.

4. Les juges de la WCF reçoivent lors d'expositions un remboursement des frais d'hôtel, de repas et de voyage, et généralement un cadeau du juge à la discrétion du club. Les juges seront payés 100, - Euro par jour d'exposition. En outre, D.2.5 des règles d'exposition s'applique. Les clubs invitants sont tenus de rembourser les juges régnants avant le «Best in Show» le 1er jour, mais au plus tard le 2ème jour, également avant le «Best in Show».

5. Depuis que la WCF a suffisamment de juges WCF entraînés, plus aucune autorisation de juge ne sera attribuée aux juges qui n'ont pas passé leurs examens à la WCF. L'entraînement dans un club membre de a WCC est considéré comme un entraînement WCF.

6. La WCF n'accepte pas les candidatures de juges qui figurent déjà sur la liste d'une autre organisation, y compris les organisations membres du WCC.
Les juges doivent décider sur quelle liste de juges ils souhaitent figurer – liste de juges de la WCF ou d'une autre organisation.
Si les juges sélectionnent une autre organisation, il est possible de la maintenir sur la liste des juges invités, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une organisation du WCC.

Juges invités de la WCF

1. L'autorisation est aussi possible pour un juge qui n'est pas un membre d'un club de la WCF, mais d'une autre organisation enregistrée. La procédure d'autorisation correspond à ce d'un juge de la WCF.

1.1 Les juges externes subissent un examen abrégé conformément aux exigences de la WCF.

L'examen théorique comprend 30 questions du catalogue officiel des questions de la WCF qui doivent être répondues par écrit. 10 de ces questions doivent être sélectionnées de la section générale, 20 questions doivent être sélectionnés de la catégorie spécifique des poils, les catégories des poils sont représentées avec 5 questions chacune.

Cette section s'applique à la qualification pour l'octroi de l'autorisation d'un juge en tant que juge Allbreed.

Si l'autorisation de qualification des juges pour examens partiels est demandée, les questions pour les catégories non réclamées disparaissent alors.

L'examen doit être passé dans une langue officielle de la WCF.

La partie pratique du test consiste en le jugement de minimum:

- 5 chats catégorie poils longs (incl. Exotic Shorthair)
- 5 chats catégorie Siamois / Orientaux
- 15 chats catégorie poils semi-longs
- 15 chats catégorie poils courts

Pour les examens partiels, le nombre de chats à juger dans les catégories poils longs (incl.Exotic Shorthair) ou Siamois / Orientaux, passe à 10 animaux chacun.

L'examen théorique comprend 10 questions de la catégorie des cheveux.

1.2 Le test peut être fait sur une deux expositions d'un jour, la partie pratique d'Allbreed étant distribuée les deux jours. L'examen pratique comprend le choix entre les nominations Best of Breed et Best in Show.

1.3 Les critères de qualification ne doivent pas s'appliquer aux juges membres d'un organisme ayant passé un contrat avec la WCF pour la reconnaissance de leurs qualifications. Lors de la résiliation du contrat, les qualifications des juges concernés qui ont une permission de la WCF pendant la durée du contrat demeurent.

1.4 Cette règle est valable pour toutes les nouvelles demandes.

2. Les juges du WCC sont traités comme des juges de la WCF et n'ont pas besoin d'être admis. La seule différence est que ces juges ne peuvent pas passer d'examen. Si ils veulent obtenir un permis de juge WC, il le recevra conformément aux règles ci-dessus. Ils ont également le droit de passer d'examen.

3. Les clubs qui souhaitent demander un juge non-licencié doivent présenter des preuves évidentes et doivent soumettre à la commission des juges des copies des preuves des jugements qui doivent être vérifiées avant l'émission de la licence d'exposition.

L'autorisation du juge en question est délivrée après vérification des examens.

Cette vérification doit être répétée dans chaque cas individuel est un service basé sur les frais de la WCF. Le montant est de 20 Euro par cas individuel.

L'examen de qualification ne correspond pas à l'octroi de l'autorisation du juge et ne conduit pas automatiquement à sa reconnaissance en tant que juge de la WCF.

Les règles ne s'appliquent pas aux juges des membres et des associations du WCC qui ont passé un accord contractuel pour leurs juges avec la WCF.

Remarque: le processus d'approbation des juges de la WCF a été publié et nous supposons que vous connaissez tous les règlements.

Partie F - Règles pour l'examen des juges de la WCF

Selon la décision d'AG d'août 1996, le règlement suivant est applicable pour les juges de la WCF (les juges ayant passés un examen de la WCF et-ou doivent être juges autorisés) sans exception:

1. Un examen selon les règlements de la WCF peut être tenu seulement pour l'élève de juge, s'il y a une confirmation écrite du Président du Comission des Juges. Si ce dernier suppose une demande correcte pour l'examen, en incluant la date de l'examen et des noms des juges d'examen, la demande devra être envoyée au bureau de la WCF.
2. Il est interdit de passer plus d'un examen par week-end.
3. Les juges des examens de la WCF accomplissent des examens seulement selon les règles de la WCF. Les exceptions sont possibles seulement avec la permission du bureau de la WCF.
4. Les juges de la WCF ne peuvent passer d'examens dans d'autres associations ou associations qu'après approbation du conseil d'administration. Les examens qui dérogent à cette règle ne seront pas acceptés par la WCF. Une procédure disciplinaire sera ouverte contre le juge.
5. Le jury d'examen de la WCF ne réalisent des examens que pour les élèves de juge, qui à la date de l'examen, sont membres principaux d'un club WCF.
6. Les juges WCF (les juges ayant un examen WCF et/ou étant des juges autorisés) jugent dans les expositions WCF exclusivement selon le standard WCF.
7. Les juges avec un permis de juge de la WCF garderont la loyauté absolue à la WCF.
8. Les juges avec un permis de juge de la WCF en ayant un examen non reconnu par la WCF, accomplissent des examens dans les clubs de la WCF seulement pour les élèves de juge de la WCF et seulement selon les règles de la WCF. L'adhésion du candidat dans un club de la WCF doit être certifiée par le bureau de la WCF.
9. Les certificats d'examen, avec tous les documents seront envoyés au Président du Commission des Juges pour confirmation de la validité de l'examen. La certification et la délivrance de l'autorisation du juge WCF sont ensuite effectuées à condition que l'élève du juge soit membre d'un club de la WCF et que l'examen se soit déroulé selon les règles de la WCF.
10. N'importe quelle violation de ces règlements, qui ont été instaurés pour l'amélioration de la réputation de nos juges, comparés à d'autres juges indépendants, engendrera des procédures disciplinaires selon les lois de la WCF. Vérifiez avant d'accomplir un examen, si les exigences ont été satisfaites. Sinon, vous devez refuser de passer l'examen.
11. Pour agir en tant qu'examinateur pour un élève de juge, un juge WCF doit être un juge toutes races qualifié et avoir été actif pendant 2 ans.

Partie G - Qualifications supplémentaires pour les juges

1. Si un juge entraîné fait une demande pour une catégorie de poil supplémentaire, il doit travailler sur des expositions internationales comme élève de juge avant qu'il puisse passer un examen de plus. Entre les examens dans les catégories PL-PML, d'une part, et PC-SIA/ORI, d'autre part, une période d'attente d'au moins 24 mois est exigée. De plus, une preuve d'activité en tant que juge lors d'au moins 4 week-ends d'exposition ou 8 expositions d'une journée doit être fournie.

2. Si un juge passe un examen pour une catégorie de poil supplémentaire, on ne lui permet pas de présider en même temps comme un juge à la même exposition ou exécuter d'autres activités. C'est aussi valable pour deux expositions d'un jour.

3. Pour une qualification supplémentaire (c'est-à-dire un examen pour une catégorie de poil en plus) une période d'entraînement de pas plus de quatre ans est valable aussi.

4. Dans les examens supplémentaires de la WCF, les 15 questions générales ne sont pas applicables. Dans de tels cas l'examen théorique se compose de 30 questions de la catégorie de poil examinée. Le temps à la disposition du candidat est de 90 minutes.

5. Le nombre de certificats d'élève de juge, pour la qualification supplémentaire d'un juge international la chose suivante est valable:

- Poil long (PL) 15 certificats seulement dans cette catégorie
- Poil mi-long (PML) 20 certificats seulement dans cette catégorie
- Poil court (PC) 20 certificats seulement dans cette catégorie
- Siamois/Orientaux (SIA/ORI) 10 certificats seulement dans cette catégorie

Cela signifie, sans tenir compte de la qualification précédente du juge, que les certificats d'élève de juge mentionnés doivent être présentés auparavant.

6. Règle spéciale pour les juges de poil long
On permet aux juges de poil long de juger des chats Exotic Shorthair aux expositions sans une qualification supplémentaire spéciale, à condition que ce soit demandé par le club organisant.